

Grand concours national 2010 de journaux scolaires et lycéens

- Les actions -



Académie de Versailles - Education aux MédiAs - Licence « Creative Commons BY-SA »

Pour préparer la 21e Semaine de la presse et des médias à l'école...

À nouveau cette année, la Fondation Varenne, le Clemi et l'association Jets d'encre s'associent pour vous proposer le 4e concours de journaux scolaires et lycéens

Le Clemi Versailles, cette année encore, n'est pas en mesure d'organiser un concours académique. Il procédera néanmoins bien sûr à la sélection des journaux versaillais qui participeront au concours national.

Bien entendu, nous proposerons ici l'actualité du concours et pourrons aussi, comme les années précédentes, vous aider dans la conception du journal.

Le prix Alexandre-Varenne, concours national de journaux scolaires et lycéens est organisé par le Clemi, la fondation Varenne et l'association Jets d'encre.

Il est placé sous le haut parrainage du ministre de l'Éducation nationale.

Qui peut participer ?

Peuvent participer tous les élèves de la maternelle au lycée de l'enseignement public, privé et agricole ayant réalisé un journal dans le courant de l'année scolaire 2009/2010.

Les journaux scolaires et lycéens sont répartis dans 3 catégories correspondant aux types d'établissements : école, collège, lycée.

Peuvent également participer tous ceux qui n'éditent pas encore de journal, mais qui souhaiteraient profiter de l'occasion de ce concours pour en créer un. Voir les conseils en ligne sur www.clemi.org.

Ce concours comprend 2 phases :

Phase 1 : la phase académique :

La phase académique consiste à proposer un [formulaire d'inscription en ligne](#) et recueillir les exemplaires de journaux (voir ci-dessous).

Le jury académique sélectionne 3 journaux par catégorie.

Phase 2 : le concours national.

L'ensemble des titres sélectionnés au niveau académique participera alors à la deuxième phase : le concours national proprement dit. Le jury récompensera 3 journaux par catégorie.

Comment participer ?

Lors de la sélection académique, les rédactions d'élèves et/ou leurs enseignants devront obligatoirement :

■ [remplir le formulaire d'inscription en ligne (inscriptions closes) ;

■ envoyer **10 (dix) exemplaires** d'un des numéros du journal parus au cours de l'année 2009/2010 à l'adresse suivante : Concours de journaux à€" CRDP de l'académie de Versailles, 584, rue Fourny à€" 78533 Buc.

Calendrier

- jeudi 4 février 2010 : date limite d'arrivée des journaux au CRDP.
- mars 2010 : réunion du jury académique et sélection des journaux qui participeront au concours national.
- 17 avril 2010 : dernière limite d'envoi des journaux sélectionnés dans chaque académie pour la phase nationale.
- 18 et 19 mai 2010 : comités de lecture et jury national.
- samedi 12 juin 2009 : remise des prix du concours national à Paris.

Des conseils pour chaque journal.

Lauréat ou non chaque journal participant au concours académique pourra, s'il le souhaite, recevoir la visite d'un animateur de l'équipe Clemi qui lui donnera conseils et pistes de réflexion pour apporter un nouvel élan à chaque publication.

Comment s'effectue la sélection ?

Au niveau académique, comme au niveau national, la sélection des journaux s'effectuera sur les mêmes critères : qualités visuelles (création et composition graphique, maquette et mise en page, dessins et photos), qualités rédactionnelles (style, contenu, analyse et réflexion), identité du journal (personnalité et originalité), nature du projet (démarche d'élaboration, citoyenneté, place dans la vie l'établissement, prise en compte des lecteurs).

Les jurys

Le jury académique sera composé de membres de l'équipe académique du Clemi et, dans la mesure du possible, d'élus lycéens du CAVL et de journalistes professionnels, etc.

Les journaux non retenus ne seront pas retournés et seront versés au dépôt pédagogique du Clemi.